

Petite histoire de l'abbaye et du prieuré de la Haye-aux-Bonshommes

Monuments Historiques

(la chapelle de l'abbaye est classée, la façade de l'abbaye, les façades et les toitures du prieuré sont inscrits à l'inventaire)

Saint Étienne de Muret, fondateur de l'Ordre de Grandmont

IL ÉTAIT UNE FOIS UN ANACHORÈTE (moine solitaire) qui vivait dans la forêt de Muret près d'Ambazac (Limousin). Né vers 1046, Étienne était le fils du vicomte de Thiers en Auvergne. Quelques disciples vinrent se grouper autour de lui, et bénéficièrent de son enseignement spirituel basé sur les Évangiles et les écrits des Pères de l'Église, notamment de saint Augustin. Étienne meurt le 8 février 1125 ; il est canonisé en 1189. Après sa mort, ses disciples se retirèrent sur la paroisse voisine de Saint-Sylvestre, dans le lieu-dit de « Grandmont », où ils entreprirent la construction d'une église. Cette érection n'avait été rendue possible que grâce au don de terres par l'impératrice Mathilde, épouse en secondes noces de Geoffroy Plantagenêt et mère du futur Henri II, roi d'Angleterre.



Saint Étienne de Muret
(1046-1125)

Les moines suivaient une règle orale, transmise depuis saint Étienne ; mais vers le milieu du 12^e siècle le quatrième prieur, Étienne de Liciac, la fixa par écrit. Elle était essentiellement fondée sur l'Évangile, refusait la possession de terres étendues et les responsabilités paroissiales. Les moines devaient vivre dans l'autarcie et la solitude communautaire, ils partageaient un dortoir commun. Le prieur de chaque maison était choisi parmi les frères laïcs ou convers. Ces convers, chargés de la vie matérielle, étaient sur le même pied que les moines clercs. A la fin du 13^e siècle, l'Ordre comptait 160 maisons et 1200 moines.

Les grandmontains à la Haye-aux-Bonshommes

Le 29 décembre 1170, saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, était assassiné par les partisans du roi Henri II d'Angleterre. Ce dernier voulut faire pénitence de son crime. Et comme il partageait l'amour de sa mère pour les Grandmontains, il voulut établir un monastère de cet Ordre en Anjou. Dans un domaine appelé « la Haye du Roi », près de la ville d'Angers, les seigneurs Raoul et Étienne de Veo (le second étant sénéchal d'Anjou) fondèrent une « celle » (nom donné aux petits monastères) de grandmontains grâce à de nombreuses donations du roi Henri II Plantagenêt. Elle ne tarda pas à s'appeler « la Haye-aux-Bonshommes », car le peuple appelait volontiers « Bonshommes » les moines grandmontains si charitables.



Pierre tombale du 15^e siècle
(exposée sous le portique)

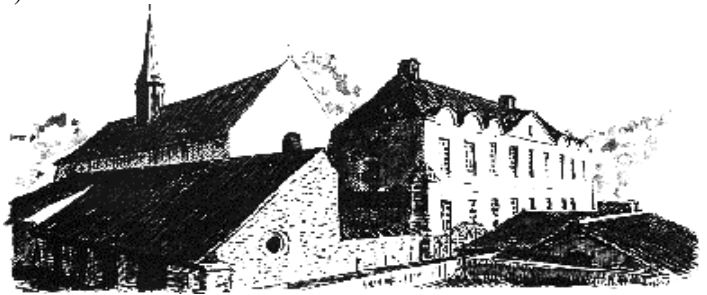
Ce monastère avait la particularité d'accueillir les moines lépreux de l'Ordre. C'est peut-être la raison de la présence d'une petite *chappelle voûtée*, da-

tant elle aussi du 12^e siècle, appuyée contre le mur nord de l'église (elle aurait servi pour les moines lépreux).

En 1186, le pape Urbain III prend les frères lépreux de la Haye sous sa spéciale protection.

En 1317, lors de la réforme des grandmontains par le pape Jean XXII, la Haye devient prieuré.

En 1345, Pierre Roger de Beaufort obtient à l'âge de dix ans le titre de prieur titulaire de la Haye. Plus tard, il est nommé cardinal, puis élu pape en 1370 sous le nom de Grégoire XI. C'est le dernier pape d'Avignon, celui qui ramena la papauté à Rome sur les instances de sainte Catherine de Sienne, tertiaire dominicaine. On lui attribue les peintures murales de



Dessin du couvent, état actuel

l'église de la Haye, que l'on date pour cette raison de la deuxième moitié du 14^e siècle.

Au 17^e siècle, un prieur commendataire, Claude Ligier, aumônier du roi et du duc d'Orléans, fait reconstruire le prieuré. On lui doit la belle façade occidentale des bâtiments claustraux.

C'est lui aussi qui fit aménager une belle demeure, à quelque 300 mètres du prieuré, pour sa propre résidence. Cette demeure est actuellement connue sous le nom de « prieuré de la Haye-aux-Bonshommes », tandis que l'ancien

prieuré a été rebaptisé de façon populaire « abbaye », avant de devenir « couvent » depuis une trentaine d'années.

En 1772, lorsque l'Ordre est supprimé par la « Commission des Réguliers », il ne reste que quatre moines à la Haye.

Le 4 octobre 1791, l'église et le couvent sont vendus comme biens nationaux. La ferme qui en dépend est attribuée au sieur Desvallois, président du Club révolutionnaire de l'Ouest, qui siège dans l'église de la Trinité, à Angers. C'est sur un terrain de cette ferme que sont fusillés les martyrs d'Avrillé en 1794. Desvallois avait dit aux bourreaux de la commission militaire : « Amenez-les dans mon champ ; plus vous en amènerez, mieux ça vaudra : ça fera du fumier ! » Depuis, on appelle ce lieu le *Champ-des-Martyrs*.



Gravure de Ballain dans
« Annales et Antiquités de l'Anjou » 1716

Le retour des religieux

C'est sans doute à l'époque de la Révolution que fut détruite une des quatre ailes de la Haye-aux-Bonshommes, celle qui se trouvait à l'est et contenait la salle du chapitre, le dortoir et le cellier.

Plusieurs propriétaires se succédèrent. Au début du 20^e siècle, les locaux furent rachetés par des religieuses dites « chut-chut » (religieuses en civil qui avaient été fondées durant la Révolution et ne portaient pas l'habit pour ne pas être repérées par le pouvoir persécuteur) ; ils servirent pendant près d'un demi-siècle à des colonies de vacances pour jeunes filles.

Le 22 août 1974, les lieux furent rachetés par le Mouvement de la Jeunesse Catholique de France, avec l'intention de servir aux activités de ce mouvement apostolique auprès de la jeunesse.

Toutefois il s'avéra rapidement que le site n'était pas adapté (notamment du fait des travaux importants qu'il fallait réaliser), et le M.J.C.F. envisagea de revendre les bâtiments, tandis que la Communauté urbaine d'Angers, de son côté, se proposait de l'exproprier.

Une communauté religieuse en formation, dont plusieurs membres étaient d'anciens animateurs du M.J.C.F., se proposa alors pour reprendre les lieux. C'est ainsi que le 14 août 1979, l'office religieux fut à nouveau célébré par cinq frères dominicains sous les voûtes de l'église, après deux siècles d'interruption.

Des locaux à restaurer

Les locaux étaient en piteux état... Une bombe américaine avait endommagé l'église en 1944 (les deux tiers de la voûte s'effondrèrent ; elle fut rebâtie avec l'aide des Monuments Historiques, mais les peintures murales avaient terriblement souffert). Dans son enthousiasme le M.J.C.F. avait entrepris des travaux d'envergure qu'il mena à sa façon toute juvénile, mais qui laissèrent l'église sans sol et le sanctuaire béant sur l'extérieur.

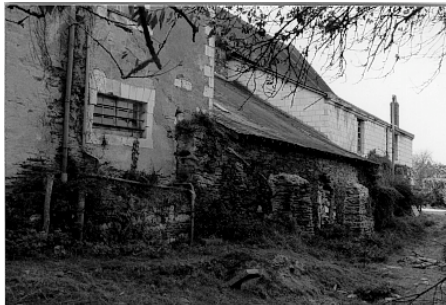
Un voisin, propriétaire d'un château, parlait de « tas de ruines » ; un architecte consulté conseillait de faire comme pour la « maison de Cadet Rousselle », qui, selon la chanson, « n'a ni poutres ni chevrons » : ne garder que les murs et le toit et tout refaire à l'intérieur. C'est ce qui fut fait, et depuis une trentaine d'années les travaux succèdent aux travaux afin de rendre à ces lieux un peu de leur beauté primitive. Voici quelques photographies qui parleront mieux qu'un long discours :



Ces photographies datent de 1941 (les lieux ont été occupés par les Allemands)



Deux photographies datant des colonies de vacances (vers 1950)



État des lieux au moment de l'acquisition par le M.J.C.F. en 1974

La restauration de la quatrième aile

Les travaux de restauration des bâtiments classés ont commencé, en 1982, par la restauration du triplet (trois fenêtres) du sanctuaire. Deux autres tranches, en 1985 et 1986, puis de 1987 à 1989, ont permis de dégager la chapelle accolée contre l'église et de la restaurer, ainsi que le portique d'accueil.

Entre 1992 et 1994, lors d'une dernière tranche, la flèche d'ardoise, dont l'attente était encore visible dans la charpente de l'église, a été reconstituée



Esquisse de la quatrième aile, avec le parement de schiste... à faire !

en s'inspirant de modèles grandmontains existants et les aménagements intérieurs de l'église ont été réalisés (pose des vitraux, ravalement de la nef, dallage et pavement de la nef et du chœur, autel, mobilier).

accord avec la Direction Régionale des Monuments Historiques, après une campagne de fouilles archéologiques qui a permis de retrouver plusieurs tombes (voir la pierre tombale p. 2) et d'importantes surfaces de dallage de terre cuite. Elle épouse l'emprise du bâtiment disparu et sa façade orientale reproduit le rythme et la forme des ouvertures des anciennes « celles » grandmontaines.

La reconstruction de l'aile orientale manquante a commencé entre 1995 et 1998, en

Depuis l'an 2000, l'aménagement intérieur de cette aile a bien avancé. Il reste cependant à aménager la *salle capitulaire* qui sera rétablie à l'emplacement qu'elle occupait autrefois (nous le savons par les fouilles). Enfin, conformément aux exigences des Monuments Historiques, il faudra réaliser le *parement de schiste de toute la façade orientale* (voir l'esquisse ci-dessus).

C'est pour pouvoir achever cette tranche, pour laquelle il n'est pas possible de bénéficier des subventions du ministère des Affaires culturelles, que nous nous permettons de faire appel à la générosité de nos bienfaiteurs.



Le prieuré

L'acquisition du prieuré

On a vu plus haut qu'un prieur commendataire, au 17^e siècle, s'était fait aménager une belle demeure à quelque 300 mètres de l'actuel couvent. Cette maison était peut-être auparavant la léproserie qui accueillait les moines lépreux de l'Ordre de Grandmont.

Cette propriété a été acquise le 29 avril 2008 par les religieux installés au couvent, pour y établir un **collège et lycée de garçons : le Foyer Saint-Thomas d'Aquin**. Pour ce faire, un emprunt assez important a dû être contracté.

Ce qui reste à faire :

Pour continuer à restaurer ces lieux, il reste de nombreux travaux à faire, notamment :

Pour le couvent de la Haye-aux-Bonshommes : la suppression ou l'aménagement de préfabriqués (construits au moment de la première guerre mondiale ?) qui détonnent devant la façade ouest ; l'aménagement de la salle capitulaire ; le revêtement de schiste de la façade ouest...



Préfabriqués situés devant le couvent à supprimer ou à aménager

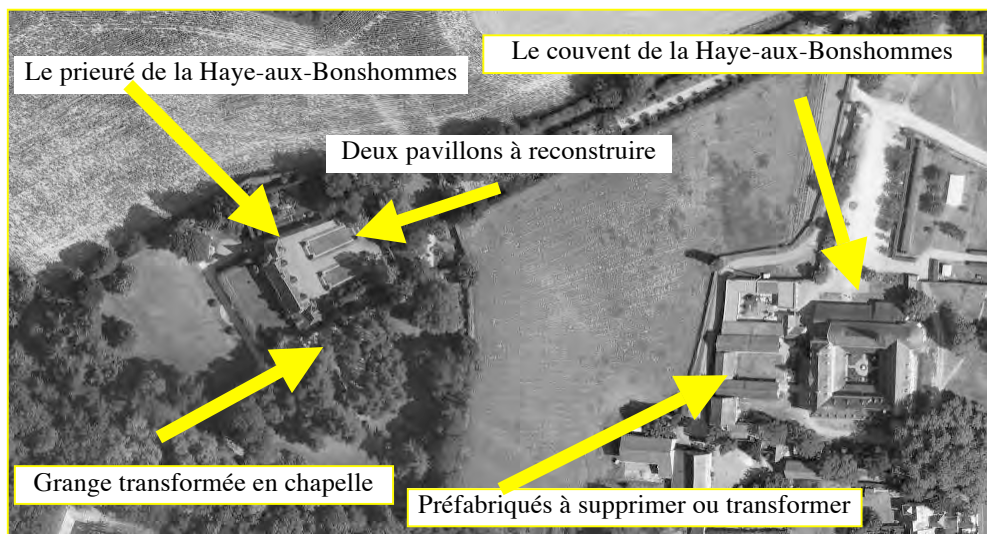
Pour le prieuré de la Haye-aux-Bonshommes : la transformation d'une grange en chapelle pour le Foyer Saint-Thomas d'Aquin ; la reconstruction de deux pavillons à l'entrée pouvant servir de salles de classe... sans parler du remboursement de l'emprunt contracté pour l'achat.



« Pavillon » à reconstruire au prieuré



Travaux au prieuré été 2012



Pour aider :

Si vous voulez aider dans ces travaux, vous pouvez faire vos dons :

- **Pour l'abbaye** à : « **AHRAHB** » (*Association Historique pour la Restauration de l'Abbaye de la Haye-aux-Bonshommes*).
- **Pour le prieuré** à : « **ASEP** » (*Association de Soutien à l'Éducation Populaire*). Vous pouvez faire votre don en ligne : <http://asep.education.free.fr/>

Vos versements vous donnent droit à une réduction d'impôt de 66% du don effectué (60% pour les entreprises) dans la limite de 20% du revenu imposable (5% du chiffre d'affaires pour les entreprises) ; l'excédent peut se reporter sur 5 ans.

Reçu fiscal sur demande.

Adresse postale pour toute correspondance :

« **AHRAHB** », Couvent de la Haye-aux-Bonshommes, 6 Allée Saint-Dominique, 49240 Avrillé. Tél. : 02 41 69 20 06 ; fax : 09 72 14 46 17.